



CONSEIL COMMUNAL  
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 6 octobre 2010

**Préavis N° 10/2010 relatif à  
l'adhésion à la nouvelle entente  
intercommunale concernant  
l'Etablissement primaire et  
secondaire de Blonay – St-Légier-La  
Chiésaz ainsi qu'à l'adoption du  
règlement du Conseil d'établissement**

### **EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 4 octobre 2010 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 10/2010,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 2 avis contraires et 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Accepter la nouvelle convention scolaire de l'établissement primaire et secondaire de Blonay – St-Légier-La Chiésaz ;
- Autoriser la Municipalité de St-Légier-La Chiésaz à adhérer à la nouvelle entente intercommunale régissant l'établissement primaire et secondaire de Blonay – St-Légier-La Chiésaz ;
- Adopter le règlement du Conseil d'établissement de l'Etablissement primaire et secondaire de Blonay – St-Légier.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 4 octobre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

  
Claude Schwab



La secrétaire

  
Patricia Sava

Patricia SAVA  
Ch. du Ressay 16  
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01  
076/529 26 00  
secretaireduconseil@st-legier.ch